

Communiqué de presse

02/04/2021

Lille

L'ALEFPA (Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie) fait de nouvelles propositions pour poursuivre le 4^{ème} Plan Autisme.

Dans la prolongation du 4^{ème} Plan Autisme, l'ALEFPA élabore six nouvelles propositions pour perfectionner la nouvelle stratégie nationale pour l'autisme au sein des Troubles du Neuro-Développement 2018-2022 :

1. Poursuivre la **recherche et la formation** des professionnels ;
2. Inscrire le **parcours des enfants, adolescents et jeunes adultes** dans une **dynamique de dispositif intégré au sein de plateformes médicosociales « Autisme »** proposant tous modes d'accueil et d'accompagnement « Plateforme de Coordination et d'Orientation - Equipe Diagnostic Autisme de Proximité - Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme - Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme - Accueil de jour et Hébergement », adossant en complément des Equipes Mobiles d'Appui Médico-Social à la Scolarisation rassemblant les composantes clé du tryptique « repérage – diagnostic - prise en charge précoce » dans une démarche d'école inclusive dans la poursuite de la mise en œuvre de la Loi Blanquer pour une école de la confiance ;
3. Dans cette même démarche inclusive, inscrire le **parcours des adultes** dans une dynamique de **plateforme médicosociale** proposant tous modes d'accueil et d'accompagnement « Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées Autisme- Etablissement et Service d'Aide par le Travail - Etablissement d'Accueil Non Médicalisé - Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés » adossant un Dispositif Emploi Accompagné et centre d'Habilités sociales ;
4. Inscrire ces plateformes dans une logique de **labellisation** spécifique, marque de garantie de la qualité d'accompagnement et de confiance ;
5. Développer l'accompagnement dans l'avancée en âge pour les **adultes vieillissants** (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes et hors les murs) ;
6. Développer **l'aide et l'accompagnement des proches-aidants** (séjours de répit-vacances, accueil de jour relais, guidance éducative notamment via les Unités d'Enseignement en Maternelle Autisme / Unités d'Enseignement en Élémentaire Autisme) pour **développer leur expertise**.

En 2017, l'ALEFPA avait déjà formulé des recommandations lors des consultations pour l'élaboration du 4^{ème} Plan Autisme. La nouvelle stratégie nationale pour l'autisme au sein des Troubles du Neuro-Développement 2018-2022 avait par la suite formulé cinq engagements :

1. Remettre la science au cœur de la politique publique de l'autisme en dotant la France d'une recherche d'excellence
2. Intervenir précocement auprès des enfants présentant des différences de développement afin de limiter le sur-handicap ;
3. Rattraper notre retard en matière de scolarisation ;
4. Soutenir la pleine citoyenneté des adultes ;
5. Soutenir les familles et reconnaître leur expertise.

L'ALEFPA dispose de nombreux dispositifs en matière de Troubles du Neuro-Développement et du Spectre de l'Autisme dans les Hauts-de-France, l'Océan Indien et en Nouvelle-Aquitaine. Enfin, au niveau national et au même titre que pour l'ensemble des établissements du secteur du handicap et ce depuis la nouvelle nomenclature, les établissements médico-sociaux notamment pour

adultes, sont susceptibles d'accompagner des personnes adultes souffrant de Troubles du Neuro-Développement et du Spectre de l'Autisme à titre principal comme associé. A ce titre, ils développent des pratiques professionnelles et modalités spécifiques pour ce public.

Contacts presse :

Vincent Logez Laurène Kukula

06 89 10 22 20 06 07 66 50 77

vincent.logez@alefpa.asso.fr

laurene.kukula@alefpa.asso.fr



Siège Social

Centre Vauban - Bâtiment Lille

199/201 rue Colbert

CS 60030

59043 LILLE Cedex

Tél. 03 28 38 09 40